



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'optique

Question écrite n° 50670

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'insuffisance du remboursement des frais d'optique par la sécurité sociale. En effet, les tarifs servant de base au remboursement de ces frais sont bien en deçà des tarifs réels pratiqués par les professionnels. Les lunettes sont encore trop souvent considérées comme un soin non essentiel, voire de confort, alors que leur prescription répond à une pathologie réelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50670

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5232